

- Santé & Maladies
- Médicaments & Soins
- Nutrition & Régimes
- Santé Naturelle
- Forme & Beauté
- Psycho & Sexe
- Enfants & Ados
- Femmes & Grossesses
- Santé Des Animaux
- Je Gère Ma Santé

Alcoolisme, le dogme de l'abstinence en question



rubrique
Médicaments & Soins

catégorie
Polémiques & Débats

note de la rédaction
☆☆☆☆☆

note des lecteurs
☆☆☆☆☆

date et réactions
10 janvier | 14

Évoqué par deux fois ces derniers temps, d'abord dans l'article de Martine LOCHOUARN paru dans le Figaro du 5/12/2011 : « [Sevrage alcoolique le dogme de l'abstinence en question](#) », puis au cours d'un « téléphone sonne » de France Inter du 21/12/2011 « [Alcoolisme et maladies de l'alcool : quoi de neuf dans les traitements et la lutte contre la dépendance ?](#) », le dogme de l'abstinence prend du plomb dans l'aile.

La maladie alcoolique étant par définition le fait de ne pas pouvoir s'arrêter de boire, les malades alcooliques ne peuvent qu'être rebutés par l'abstinence tant elle est une torture, une chose impossible à supporter, et donc poussés dans le déni de leur maladie. La Société Suisse de Médecine de l'Addiction (SSAM), a d'ailleurs faite sienne la phrase d'Olivier AMEISEN « [l'abstinence est une torture](#) »

Selon le Pr REYNAUD, cela fait 2, 3 ans que les spécialistes en alcoologie ont admis que l'on peut essayer de traiter certaines personnes par une diminution de leur consommation et savent que des médicaments existent. Au sein de la SFA (société Française d'alcoologie), 50% de ses membres pensent que l'on peut revoir le dogme de l'abstinence. Sur le terrain cependant les prescriptions ne changent pas, les médicaments inefficaces et l'abstinence demeurent l'approche proposée par les alcoologues.

L'hypothèse du Pr Olivier AMEISEN est simple : [la dépendance est due à un déficit en GHB](#). Or le GHB est agoniste du Gaba-B, tout comme le baclofène. Ainsi, le baclofène, en remplaçant l'action du GHB, supprime la dépendance.

En supprimant la dépendance, le baclofène permet à chacun de choisir librement de ne pas boire ou de boire modérément comme tous les non malades. L'abstinence n'est plus une obligation, elle est choisie ou non.

Sur [ce forum](#) nous constatons une chose simple, qui à nos yeux valide l'hypothèse d'Olivier AMEISEN : pour peu que les effets secondaires, très variables selon chaque personne, ne soient pas un obstacle pour augmenter suffisamment les doses de baclofène prises, tout le monde arrive à trouver l'indifférence à l'alcool à un certain seuil propre à chacun. Les guérisons sont rapides, en quelques semaines, à une dose moyenne de 140mg/j, soit le double de la dose maximale utilisée en ambulatoire dans le traitement des spasticités.

Mais cette molécule, bien connue depuis 40 ans, semble toujours poser problème aux spécialistes en alcoologie de part ses effets secondaires...

Pourtant les benzodiazépines, prescrits hors AMM au long cours dans le cadre de l'alcoolisme, ne sont pas dénués d'effets secondaires lourds et sont de plus addictogènes, ce qui n'est pas le cas du baclofène comme l'a indiqué le Pr JAURY.

Les malades traités avec les traitements classiques puis par le baclofène préfèrent quant à eux, les effets secondaires du baclofène à ceux des benzodiazépines et de l'alcool, d'autant qu'ils ne durent qu'un temps. Le temps d'arriver à l'indifférence. Il n'y a donc, pour nous, pas à s'interroger de façon pseudo-scientifique, et pour gagner du temps, sur qui répond et qui ne répond pas en fonction de facteurs génétiques ou psychologiques, mais plutôt comment diminuer les effets secondaires pour que chacun y parvienne.

Depuis 7 ans, Olivier AMEISEN est régulièrement invité dans de prestigieuses universités à l'étranger (Harvard, Colombia, Berlin, etc). Le 24 janvier prochain il donnera, à l'hôpital Cochin, une conférence intitulée « [Guérison de la dépendance à l'alcool et aux autres substances par le baclofène à haute dose](#) ».

Cette conférence sera la première qu'il dispensera dans une université française, preuve pour nous de la résistance importante sur notre territoire face à sa formidable mais dérangeante découverte.

Face à l'espoir des malades et de leurs conjoints, nous sommes plus qu'impatients d'obtenir une solution permettant aux médecins de prescrire librement le baclofène dans le traitement de l'alcoolisme. Car sans AMM et compte-tenu des réticences émises périodiquement par l'AFSSAPS, de nombreux médecins n'osent pas prescrire, laissant les malades s'enfoncer dans leur alcoolisme.

D'autant plus pressés que l'essai du Pr JAURY, à haute dose de baclofène contre placebo n'a toujours pas démarré et qu'il faudra au bas mot attendre jusqu'en 2014 avant la publication de ses résultats.

Pour qu'au final, compte-tenu de la nouvelle loi sur les médicaments, il soit peut être décidé qu'il faut refaire ces essais contre le médicament de référence dans le traitement de l'alcoolisme, pour obtenir l'AMM !

Pour ces raisons et suite à la fin de non recevoir polie du Ministre de la Santé, nous avons mis en ligne une pétition : « [Le scandale du Baclofène, obtenons au plus vite une extension de l'AMM.](#) »

3000 signatures est un début, il en faudrait 100 fois plus pour que les politiques entendent notre message. Nous vous invitons donc à la signer.

Quand on sait que certains experts auprès de l'AFSSAPS, membres de la SFA ou de la FFA, travaillent, sur d'autres molécules, par exemple le Nalmefène, bien souvent cité ces dernier temps et dont la demande d'AMM est en cours.

Quand on remarque qu'après une première tentative avortée, le Pr REYNAUD a réussi in extrémis à placer son nom lors du téléphone sonne, la conclusion de l'article de Martine LOCHOUARN : « **le baclofène est-il victime d'un prix modique au moment où d'autres molécules potentiellement efficaces dans la même indication sont en cours de développement ?** » est plus que savoureuse...

Martine LOCHOUARN aurait-elle tout compris ?

<http://www.carevox.fr/medicaments-soins/article/alcoolisme-le-dogme-de-l>